



ferroviaire

Syndicalisme de référence
des salariés du ferroviaire !



INTÉRESSEMENT SUR LES RÉSULTATS 2018 DU DEMI-TARIF ?

Paris, mars 2019

À l'initiative des accords d'intéressement mis en place depuis 2015, l'**UNSA-Ferroviaire** se félicite que chaque salarié puisse bénéficier d'un retour financier individuel au regard de la performance collective du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

Néanmoins, outre le fait que les montants sont très différents selon l'EPIC d'appartenance (à cause des critères qui entrent dans le mode de calcul et génèrent des inégalités), les montants versés n'ont cessé de diminuer au fil du temps, à tel point que l'on arrive à des montants pratiquement divisés par deux.

Pour mémoire, les montants bruts versés :

	Au titre de 2015	Au titre de 2016	Au titre de 2017	Au titre de 2018
EPIC RESEAU	449 €	367 €	350 €	174 €
EPIC MOBILITE	401 €	401 €	401 €	192 €
EPIC SNCF		489 €	477 €	274 €

La baisse est due pour la plus grande partie à la non-atteinte des critères économiques (Marge Opérationnelle).

Pour **UNSA-Ferroviaire**, alors que tous les cheminots subissent de plus en plus de restructurations / réorganisations et qu'ils s'investissent tous les jours dans leur entreprise :

- ✓ *Quid* de la reconnaissance de leur contribution ?
- ✓ Combien de temps encore vont-ils payer les mouvements sociaux du 1^{er} semestre 2018 ?

Après le montant dérisoire et sélectif de la « prime Macron » du mois de décembre, la prime d'intéressement au rabais, que doit-on attendre de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) ?

Après quatre années blanches sans augmentation de salaires, quand cessera cette spirale infernale de baisse du pouvoir d'achat ?

EN ATTENDANT, CETTE ANNÉE 2019 EST D'ORES ET DÉJÀ VÉCUE COMME UNE PROVOCATION !



DONNEZ PLUS D'ÉCHO SOCIAL A VOTRE VOIX !



autonome
positif
efficace